

DECLARATION GROUPE CGT AU CESER Nouvelle Aquitaine

La crise sanitaire qui frappe notre pays est d'une extrême gravité. Elle appelle la mobilisation de toutes et tous pour freiner l'épidémie, sauver le maximum de vies. Toutes les mesures de prévention et de protection doivent être prises pour assurer la sécurité et la santé de l'ensemble de la population.

Les travailleurs sont en 1ere ligne face aux impacts sanitaires, économiques et sociaux. Leur protection doit être une priorité. C'est pourquoi la CGT réclame, que cessent les contradictions gouvernementales entre un confinement obligatoire sur le plan sanitaire et les injonctions à continuer la production dans des secteurs non-indispensables en cette période particulière. Les salariés en activité, dans les seuls secteurs à classer essentiels doivent eux disposer de toutes les protections individuelles et collectives indispensables à leur protection et à celle de leur entourage. Le CSE et CSST doivent être associés, ainsi que les CPR Interprofessionnels de l'artisanat et des professions libérales pour les TPE.

Le droit de retrait doit être respecté dès lors que la santé et la sécurité ne sont pas assurées. Il est inadmissible que les salariés, leurs familles, les usagers et l'ensemble de la population soient mis en danger faute de masques, de moyens de protections, d'organisations de travail adaptées. Comme il est scandaleux que quelques employeurs, ici ou là, cherchent à faire signer des attestations aux salariés pour se décharger de « leurs obligations en matière de santé et sécurité ». Enfin nous ne pouvons accepter les dérogations au droit du travail adoptées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Le conseil régional s'apprête à adopter un dispositif « d'urgence » à hauteur de 50 millions d'€ en direction des entreprises, des associations. Les interventions doivent être surtout dirigées vers les petites entreprises. Elles doivent être conditionnées **au maintien des emplois, au non versement de dividendes.** Les instances représentatives du personnel doivent être informées et associées. Nous proposons aussi que le Conseil régional agisse à tous les niveaux pour une responsabilisation des grands groupes donneurs d'ordre (les trésoreries le permettent), en faveur des réseaux de sous-traitants, de services et de leurs salariés. Enfin nous souhaitons connaître les incidences sur le budget régional et demandons que les politiques publiques socialement utiles ne soient pas impactées.

Les pénuries (de masques, de respirateurs, ...) sont scandaleuses. Elles illustrent le désastre des politiques d'austérité, d'une gestion comptable court termiste : celles qui ont conduit à réduire massivement le nombre de lits hospitaliers (100000 en 20 ans), à dévaloriser le personnel soignant jusqu'à décourager les

vocations, à transformer l'hôpital en entreprise (loi Bachelot HSPT 2009), à étouffer la formation des médecins sous le numerus clausus, à ne pas investir à la hauteur nécessaire dans les EPHAD, dans les services d'aides à domicile, à négliger la recherche fondamentale malgré les alertes de chercheurs,...

L'épidémie révèle aussi les impasses et les dangers d'un capitalisme financiarisé, d'une mondialisation sans règles, conduite par les grandes firmes. Elle a affaibli gravement notre base industrielle, nous privant dans nombre de secteurs (la santé en particulier) d'une maîtrise et d'une souveraineté indispensables, tout en aggravant le dérèglement climatique et écologique.

Il est urgent de penser et d'opérer le basculement vers un autre modèle de développement. Il n'est plus possible de faire semblant de tout changer pour que rien ne change.

Pour la CGT trois décisions d'urgence s'imposent pour s'inscrire dans cette perspective :

-arrêter la production à l'exclusion des secteurs essentiels à la satisfaction des besoins vitaux du pays, comme vient de le décider l'Espagne.

-reconsidérer la place du monde du travail et reconnaître enfin, dans le public comme dans le privé, le travail de celles et ceux qui « tiennent la France » ; et donc interdire tout licenciement dans cette période (l'Espagne vient de le décider) ; « socialiser » rapidement davantage de richesses pour renforcer notre système de protection sociale et santé.

- rétablir enfin un début de justice sociale et fiscale dans le pays en suspendant tout versement de dividendes dans les grands groupes (estimés à 54 Mdrs € soit +5,5% pour le CAC 40 en 2020, et à 359 Mrds en Europe) ; en rétablissant et en améliorant nettement le rendement de l'ISF ; en mettant a contribution le secteur assurances.

Derrière l'épidémie, il y a bien une crise systémique à laquelle il faut apporter des réponses indispensables, inédites et urgentes.

Bordeaux le 31 Mars 2020